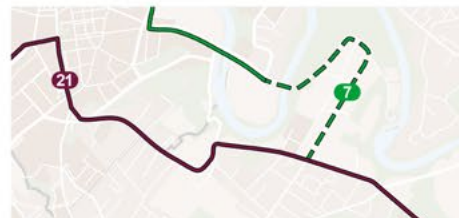
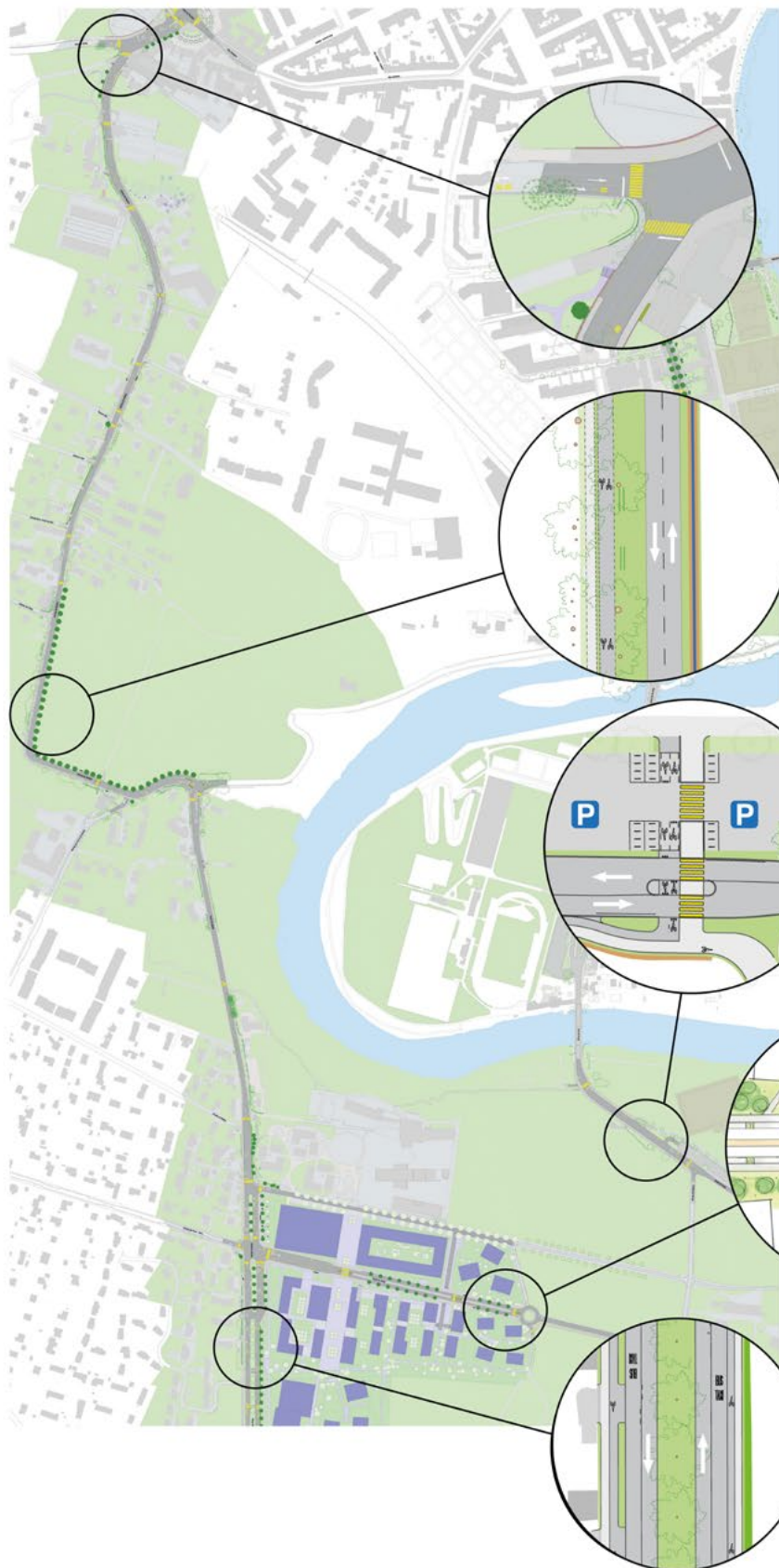


Mobilités douces



Sécurisation des itinéraires cyclables :

Réalisation d'une piste cyclable en montée du chemin de Pinchat (en cours d'étude).

La voirie actuelle du chemin de Pinchat sera entièrement dédiée à la mobilité douce.

Amélioration des itinéraires mobilités douces le long du centre sportif de Vessy

Le chemin du Pacage sera autorisé uniquement aux mobilités douces depuis le centre sportif de Vessy.

Prolongement de la piste cyclable existante entre le centre sportif de Vessy et les Grands Esserts.

Mise en place de trottoirs et de pistes cyclables de part et d'autre de la route de Veyrier.